



VIE COMMUNALE - FINANCES - ÉCOLE - ANIMATIONS - ENVIRONNEMENT - TRAVAUX - DOSSIER - INFOS PRATIQUES

MALMERSPACH INFOS



Février 2024 - n°24

ACTUALITÉS

Les vœux du Maire

— page 4-5

L'application IntraMuros

— page 7

DOSSIER

La cabane des 3 bornes

— pages 10-11

SOMMAIRE

● LES BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL	2
● CARNETS DE VIE	3
● LES GRANDS ANNIVERSAIRES	4
● LES VOEUX DU MAIRE	4
● LE RECENSEMENT	6
● LA MAIRIE ACCUEILLE DES STAGIAIRES	7
● CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE	7
● L'APPLICATION INTRAMUROS	8
● LES CHRONIQUES DE L'ÉCOLE	8
● LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE	9
● DOSSIER : LA CABANE DES 3 BORNES	10
● FORÊT	12
● INFOS DIVERSES	13
● HUMANITAIRE : CARITAS	14
● RECETTE	15
● DON DU SANG	15
● DÉCHETS VERTS	16
● HORAIRES DE LA MAIRIE	16
● PAYS THUR DOLLER	16

Bulletin municipal imprimé en 250 exemplaires
et disponible en version numérique
Distribué par les membres du Conseil Municipal

Responsable de la publication :

Eddie STUTZ, Maire

Conception, mise en page :

Caroline ECKERLIN DOPPLER, Adjointe au Maire

Equipe de rédaction :

Nedjete BOURASS, Adjointe au Maire

Aurélie MERVANT

Sylvie MULLERSECK

Les brèves du conseil municipal ...

1^{er} décembre 2023

- Augmentation des taux de cotisation au 1^{er} janvier 2024 du contrat de protection sociale complémentaire prévoyance Relyens
- Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire pour les agents de la Commune
- Location de la Maison d'Assistants Maternels
- Décision de ne pas augmenter le loyer de l'appartement communal
- Déclassement de la parcelle 10/3, section 10 du Domaine Public
- Intervention d'une archiviste communale en 2024
- Prise en charge des dépenses d'investissements avant le vote du budget
- Décisions modificatives
- Location de l'abri de chasse
- Également à l'ordre du jour, divers points de gestion courante

26 janvier 2024

- Approbation de l'état prévisionnel des coupes et du programme des travaux en forêt pour 2024
- Tarif et attribution du bois d'affouage
- Tarif de la carte de bois
- Avenant à la convention d'occupation précaire de la parcelle 22, section 1
- Vote des subventions versées en 2024
- Décision de l'octroi d'une gratification aux stagiaires
- Également à l'ordre du jour, divers points de gestion courante



Naissances



Elena SCHNEIDER , née le 23 mars



Sibylle ECKERLIN DOPPLER , née le 24 juin

Unions

Sylvie STOCKY et Jean-Marc ANTUNES,
mariés le 18 mai

Juliette HISLER et Pierre-Louis GUERARD,
mariés le 22 mai

Mireille MARGREITHER et Raymond GUILLAUME-SIMON,
mariés le 23 juin

Marie-Laure ALLEMANN et Eric PARMENTIER,
mariés le 7 octobre

ils nous ont quittés

M. Patrick TROMMENSCHLAGER, le 3 mars

M. Jean ADRIAN, le 18 mars

M. Roland GUYARD, le 8 juillet

M. Jean Paul HEINRICH, le 13 août

Mme Jeanne EGLER, le 17 décembre

Mme Germaine TROMMENSCHLAGER, le 21 décembre

Les grands anniversaires de l'an 2023

80 ans

Mme Marie-Josée KUBLER, née le 2 septembre 1943
Mme Brigitte SCHOEPPER, née le 5 septembre 1943
M. Oscar ILTIS, né le 17 septembre 1943

85 ans

Mme Anne-Marie ADRIAN, née le 29 juillet 1938

90 ans

M. Antoine LUTTRINGER, né le 27 octobre 1933

Noces
d'or

Mme et M. Eliane et Jean RISS, mariés le 26 mai 1973





Les vœux du Maire

Chères Malmerspachaises,
Chers Malmerspachois,

Depuis le premier janvier, nous avons tous formulé des vœux de santé, de réussite et de bonheur à nos familles, à nos amis, à nos proches. Nous avons pris de nouvelles résolutions en nous retournant sur l'année écoulée, nous promettant que l'année à venir sera marquée des enseignements de la précédente.

Aujourd'hui, les vœux que je formule, sont particuliers. Particuliers, parce qu'ils s'adressent à vous, Malmerspachaises et Malmerspachois qui, chaque jour, toute l'année, à quelque titre que ce soit, faites vivre notre Commune.

Je vous adresse chaleureusement, du fond du cœur, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères de réussite, de succès, d'accomplissement personnel et professionnel.

L'année 2023 à Malmerspach n'a pas dérogé à notre ligne directrice et nos engagements : l'enfance et le bien-vivre ensemble.

Toujours la jeunesse en premier !

Tout d'abord les enfants, ils sont notre futur et ô combien précieux pour notre petit village.

Les activités scolaires et extra-scolaires avec le samedi des enfants ont permis de proposer des multitudes d'activités allant de la fabrication d'un hôtel à insectes et d'un bûcher, en passant par des séances de secourisme, de chasse aux trésors, de déguisements et de rigolades en tout genre.

Un grand MERCI aux bénévoles et au corps enseignant qui s'occupe de nos petits.

La municipalité met le maximum d'énergie afin de donner les meilleures conditions de travail, pédagogiques et de jeux à leurs dispositions. Pour preuve, s'il en fallait, l'ouverture de la Maison d'Assistant Maternel Hakuna Mam Tata.

Il s'agit là, ni plus ni moins, de notre projet phare de ce mandat à savoir la transformation et la mise aux normes de notre ancienne école maternelle en un lieu pouvant accueillir les jeunes enfants.

Plus de 350 000 € ont été nécessaires afin de créer ce nouveau service qui apportera une belle et durable dynamique dans notre village. Marché public, recherche de financements (+ de 250 000 euros de subventions), suivi de chantier, déboires de chantier... furent le lot des élus et des agents de la Commune toute cette année 2023 qui vient de s'écouler et je les remercie très chaleureusement.

Bien vivre ensemble qu'est-ce-que cela veut dire ?

Bien-vivre ensemble, c'est rapprocher les habitants, c'est favoriser l'émergence de projets citoyens, c'est imaginer des actions qui ouvrent aux autres. Nettoyage du village, journées bénévoles, samedis des enfants, activités avec les Résidents de la Maison Emilie ... Être citoyen aujourd'hui, c'est aussi prendre soin des autres ! Avoir un regard bienveillant sur nos Aînés, sur les personnes les plus fragiles, sur les Résidents de la Maison Emilie par exemple.

Bien vivre ensemble, c'est aussi participer à nos commémorations : La Municipalité n'oublie pas ses anciens tombés au champ d'honneur et leur famille.



Les cérémonies du 8 mai ou du 11 novembre sont l'occasion de nous réunir et de maintenir ce lien essentiel entre tous les Malmerspachois, entre devoir de mémoire et de transmission. Vous l'avez bien compris, puisque vous êtes de plus en plus nombreux, et de tous âges, à participer aux commémorations. La Municipalité est profondément attachée à l'unité et à la cohésion de notre Commune.

S'il y a des motifs d'inquiétude, il y a aussi de nombreux moments de satisfaction et de convivialité. La fête du 13 juillet, l'inauguration de l'écobalade des genêts, le carnaval des enfants, le jour de la nuit, le repas des Aînés, les repas Gumbish et Sürlawerla ... sont autant d'exemples qui nous rassemblent.

Être citoyen aujourd'hui, c'est aussi prendre soin de l'environnement !

C'est dans nos missions d'élus de transmettre les valeurs de la République, et l'environnement en fait partie. L'année 2024 sera en grande partie consacrée à cette cause. Des études seront lancées afin de mieux préparer notre avenir en termes de dépendance et de contrôle énergétique. Des audits sur nos bâtiments communaux seront faits et un plan d'actions devra en découler. En 2024, l'éclairage public sera remplacé en totalité par une technologie moins énergivore.

Contact est également pris avec des centrales villageoises pour équiper les toitures du Parc de Malmerspach en panneaux photovoltaïques et potentiellement ouvrir un partenariat avec les habitants qui le souhaitent.

Les personnes mises à l'honneur lors de la cérémonie des vœux ce 12 janvier :

Vanessa, Aurélie, Marjorie et Sandra, qui ont choisi notre Commune pour installer leur association Hakuna Mam Tata;

Juliette et Isabelle pour leur engagement auprès des enfants;

Geneviève pour avoir initié une activité yoga avec les Résidents de la Maison Emilie;

Maryline et Eric, nos tourtereaux de la Maison Emilie;

Lucas, notre stagiaire méritant.

Je tiens à vous remercier chaleureusement !

Je remercie les Adjointes et Conseillers Municipaux pour leur implication et leur travail, au service de l'intérêt général, ainsi que l'ensemble du Personnel Communal pour sa collaboration. Les tâches sont nombreuses et le temps manque parfois à notre équipe restreinte et particulièrement polyvalente. Tous, à la place qui est la leur, essaient de répondre, du mieux possible et le plus rapidement, aux nombreuses sollicitations des uns et des autres. C'est parfois compliqué quand les demandes sont teintées d'impatience !

Je remercie, au nom de la Commune, toutes celles et ceux qui sont impliqués professionnellement et/ou bénévolement dans la Commune, et qui, d'une façon ou d'une autre, apportent du dynamisme à notre village. Mes remerciements vont également à l'ensemble de la population pour sa fidélité, sa compréhension et sa participation.

Je ne saurais terminer ces remerciements sans avoir une pensée pour les familles touchées par un décès en 2023 et pour ceux qui ont connu des problèmes de santé mais également d'emploi. En mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une belle et heureuse année 2024 où la solidarité entre les personnes jouera pleinement son rôle. Que la nouvelle année vous permette la réalisation de tous vos projets. Ne doutez jamais de notre belle devise Républicaine, Liberté, Égalité, Fraternité, vous la représentez si bien.

Bonne année 2024 !

Eddie STUTZ, Maire de Malmerspach

Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser !

À PARTIR DE VOS 16 ANS, LE RECENSEMENT CITOYEN VOUS PERMET D'ÊTRE CONVOQUÉ À LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC) ET D'ÊTRE INSCRIT AUTOMATIQUEMENT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ! IL CONCERNE TOUS LES JEUNES ET EST OBLIGATOIRE.

À partir de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire, filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement, il vous permettra d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Dans la pratique, vous avez jusqu'à 25 ans pour vous faire recenser, mais attention, **le certificat de participation/de convocation à la JDC est nécessaire pour passer un examen national ou d'Etat** (BAC, CAP, permis de conduire, ...). Il permet aussi de vous engager dans une forme de volontariat qu'il soit militaire ou civil. Différer votre recensement peut retarder d'autant vos démarches.

Comment vous faire recenser ? Simplement auprès de votre mairie en vous munissant de votre pièce d'identité et de votre livret de famille. ou en ligne sur [Service-Public.fr](#), [Service RCO](#).

VIE COMMUNALE

Notre engagement pour la jeunesse c'est aussi ...

... LA VOLONTÉ DE PARTICIPER À LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN DEMANDE DE STAGE ET DES ADULTES EN RECONVERSION.

C'est pour cela, qu'avec l'accord de nos agents communaux et quand la période le permet, que nous accueillons régulièrement des stagiaires : Marylou, Lucie et Lucas ont déjà pu profiter de l'expérience et la pédagogie de Katia, Frédéric et Brigitte respectivement aux services administratif, technique et à l'école. Actuellement, c'est Loréna que vous pouvez voir au secrétariat, en stage d'une durée de 8 semaines non consécutives, dans le cadre de son diplôme « Service à la Personne du Territoire ».

Questions à Lucie

Qui est-tu ?

Je m'appelle Lucie FELLMANN, j'ai 20 ans, je suis originaire de Vieux-Thann et je suis actuellement étudiante en deuxième année de BTS Support à l'Action Managériale au lycée Scheurer Kestner de Thann.

Pourquoi avoir fait ton stage à la Mairie de Malmerspach ?

Lors de ma première année de BTS j'ai effectué mes deux stages au sein de la Mairie de Malmerspach. Pour mon premier stage, j'ai choisi de faire mon stage à la Mairie parce qu'une de mes enseignantes me l'avait recommandé mais également parce qu'il s'agit d'une petite organisation où je pouvais apprendre le mieux selon moi.

Pour mon deuxième stage, j'ai voulu y retourner parce que l'environnement m'était familier, je savais déjà comment se déroulerait mon travail et c'était comme retourner à la maison.

Qu'est-ce que t'as apporté ton stage ?

Mon stage m'a apporté une expérience professionnelle enrichissante, de nouvelles compétences en lien avec mes études et j'ai également pu trouver mon alternance à travers ce stage, grâce à l'aide de Katia, Nedjete, 1ère adjointe, Monsieur le Maire et de toute l'équipe. Mais ce stage m'a surtout amené à rencontrer de belles personnes, bienveillantes et à l'écoute des autres.



On baigne dans une ambiance familiale qu'on ne quitte jamais. J'ai été accueilli de la meilleure façon et même si je ne suis plus en stage à la mairie, je sais que je resterai toujours la bienvenue.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que grâce à ce stage, Malmerspach est devenu mon village de cœur et un foyer pour moi.

11 novembre, place à la mémoire

Nos courageuses petites Alsaciennes Isalyne et Agathe ont bravé le froid en ce 10 novembre pour commémorer la 105^{ème} fête de la victoire du 11 novembre 1918. Accompagnées par les Elus et représentants des associations patriotiques, elles ont rendu hommage à la mémoire des Soldats et des Civils morts pour la France durant la Grande Guerre.

Au monument aux Morts, des gerbes de fleurs ont été déposées ainsi que quelques roses par les enfants et Résidents de la Maison Emilie.



Merci aux représentants des associations du Souvenir Français, de l'UNC et des Officiers et Sous-Officiers de Réserve pour leur participation. Merci également à Camille HUCK et ses élèves, toujours présents à nos cérémonies pour faire participer les plus jeunes au devoir de mémoire, ainsi qu'à Hélène STUTZ et à la Chorale de Saint-Amarin pour leur participation musicale.



COMMUNICATION

Êtes-vous à jour sur les actualités de votre commune ?

LA MODERNISATION DES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA COMMUNE ÉTAIT L'UNE DES PROMESSE DE CE MANDAT.

Après la création d'une page facebook, la refonte du bulletin municipal et la création du site internet www.malmerspach.com, c'est à présent une application mobile qui vient renforcer l'arsenal de la Commune. L'application IntraMuros exclusivement accessible sur mobile nous permet de vous informer des actualités et de vous alerter en temps réel en cas de nécessité grâce à des notifications.

En téléchargeant l'application, vous aurez accès au journal de la commune, aux événements de notre secteur ainsi qu'aux points d'intérêt touristiques. Vous avez également la possibilité de participer activement grâce à la possibilité notamment de signalement d'un problème.

Ce programme, est proposé par la Communauté des Communes de la Vallée de Saint-Amarin afin que toutes les Communes du territoire soient équipées de ce service. C'est pourquoi, vous pouvez également trouver les informations des Communes et de la vie associative de nos voisins regroupées sur un même outils, carnet d'adresses, actualités, événements, ...

L'outil parfait pour ne rien rater sur notre territoire !



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

 Play Store (Android)
  Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

 IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

DISPONIBLE SUR

 Google Play

DISPONIBLE SUR

 App Store







ÉCOLE

Les chroniques de l'école

AU PROGRAMME DE LA FIN D'ANNÉE, LA VISITE DU SAINT-NICOLAS ET DU HANS TRAPP MI-DÉCEMBRE, SUIVIE DE LA FÊTE DE NOËL DE L'ÉCOLE AVEC UN SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE ET UN PETIT MARCHÉ DE NOËL ORGANISÉ AU PROFIT DE L'ÉCOLE.

Juste avant une pause très attendue pour les congés de Noël, les enfants ont eu la surprise de recevoir la visite de St Nicolas le 8 décembre. Comme chaque année après avoir consulté son grand livre le renseignant sur chaque enfant, il a remis quelques sucreries aux écoliers. Cette année cependant le père fouettard avait également fait le déplacement. Peut-être pour vérifier qu'aucun garnement ne s'était caché dans l'école...

Le 22 décembre s'est déroulé le traditionnel spectacle donné par les enfants. Le thème de cette année l'ombre et la lumière. Sur un fil conducteur d'ombres chinoises entre lumières noires et couleurs fluo, chants, danses, acrobaties, pyramides humaines et démonstration de violon ont réjoui le public présent. À l'issue du spectacle après la remise des livres déposés par le père Noël, une vente de boissons et de pâtisseries ainsi que des bricolages réalisés par les enfants (accompagnés des délégués des parents d'élèves) a été proposée afin de ramener quelques dons à l'école. L'initiative a eu un franc succès.

Quelques mots d'enfants, en 2024 ...

- Je voudrais penser plus à mes amis.
- Je voudrais essayer d'être moins méchant.
- Je voudrais faire plus de ski.
- Je voudrais faire plus de poney.
- Je voudrais faire plus de jeux.
- Je voudrais aller à Paris, en Normandie, à Londres, au Brésil, au Mexique...
- Je voudrais apprendre le portugais.
- Je voudrais faire plus de gym.
- Je voudrais essayer d'être moins timide.
- Je voudrais penser plus à mon travail.
- Je voudrais être plus gentil/ gentille.
- Je voudrais prendre le temps d'aider.
- Je voudrais qu'on me croît.
- Je voudrais être plus grand(e).
- Je voudrais partir en vacances avec ma famille.
- Je voudrais apprendre la science.
- Je voudrais apprendre la mécanique.
- Je voudrais être miss univers.
- Je voudrais réaliser mes rêves les plus fous.

Depuis quelques semaines l'opération « savoir rouler à vélo » est menée pour les CE2, CM1 et CM2, par l'Amicale Cycliste de Thann en partenariat avec le Pays Thur Doller.

Cette opération consiste à initier les jeunes aux bons comportements à adopter en vélo ainsi qu'au respect des bases du code de la route (oui oui, petit rappel, le code de la route s'applique aussi aux cyclistes)!

L'Objectif est de donner aux enfants les bases nécessaires pour qu'ils aient une réelle autonomie à vélo avant l'entrée au Collège. 4 séances seront organisées au total.

Inscription à l'école maternelle

Si votre enfant est né en 2021, il rentrera à l'école maternelle en septembre. Merci de prendre contact avec l'école au 03 89 82 61 32 ou par email ce.0680367e@ac-strasbourg.fr pour prendre rendez-vous et/ou confirmer l'inscription de votre enfant.

Le repas de Noël des Aînés

CETTE ANNÉE C'EST LE TRAITEUR KUTTNER QUI A ÉTÉ CHOISI POUR RÉGALER NOS AÎNÉS DANS UNE AMBIANCE FESTIVE AU SEIN DE NOTRE BELLE SALLE POLYVALENTE

La fête de Noël des Aînés est le rendez-vous annuel de la convivialité et des traditions de Noël. Du côté de l'animation, l'orchestre des frères PRAX, fidèle au rendez-vous, cette année encore, a proposé un répertoire dansant. Cette année quelques nouveautés tout de même, le groupe de Gospel de Saint-Amarin a offert un petit récital de son répertoire pour l'occasion et les jeunes du village, encadrés par Juliette MURA lors des ateliers du samedi des enfants ont réalisé quelques chorégraphies.

Les Résidents de la Maison Emilie ont également tenu à gâter nos Aînés, ils sont venus offrir des bredalas confectionnés par leurs soins. Le Père Noël aussi a apporté dans sa hotte quelques cadeaux, des parapluies siglés du M de Malmerspach.



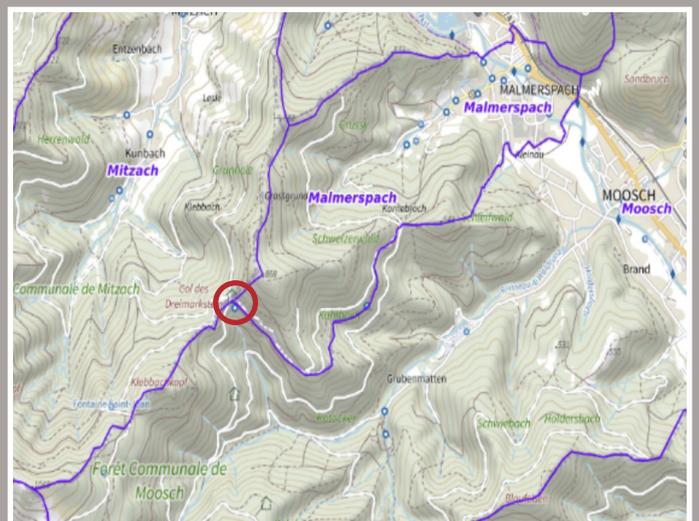


DOSSIER

La cabane des 3 bornes, le refuge de Diane

« LES 3 BORNES » OU DREIMARKSTEI EST UN PETIT COL SITUÉ EN AMONT DE NOTRE VILLAGE À LA JONCTION DES BANS COMMUNAUX DE MALMERSPACH, MITZACH ET MOOSCH.

Niché en pleine forêt à 756m d'altitude, il est accessible par le chemin forestier vers le Belacker ainsi que par plusieurs itinéraires de randonnées balisés. On y trouve d'un côté un oratoire, Notre Dame des Trois Bornes érigé en 1966 par deux citoyens Mooschois ainsi qu'un banc remarquable fabriqué et installé en juin 2016 par des bénévoles des 3 communes et de l'autre, un abri ouvert qui sert de refuge aux randonneurs.





« la cabane de Diane » - 1926



la cabane en 2010



puis en 2023

Une collaboration inter-villageoise

Il devenait urgent de consolider le toit et le foyer de cette cabane afin de garantir la sécurité des nombreux randonneurs qui font étape au DREIMARKSTEI. C'est sous l'impulsion et la coordination de M. Raymond GUILLAUME (notre inépuisable et ô combien efficace Adjoint aux travaux et à la forêt) et grâce à la participation de bénévoles des trois communes, que tous les travaux de rénovation et d'embellissement de l'abri ont pu être réalisés en une 100^{aine} d'heures.

Le très bel abri agrandi et renforcé a pu prendre forme grâce aux talents conjugués de tous les bénévoles présents et grâce au sens du collectif d'une poignée de personnes volontaires et impliquées. Le magnifique ouvrage de menuiserie, sculpture et gravures sur bois a été réalisé par Jean-Claude BOUBRECK et Christian MOUGEL.

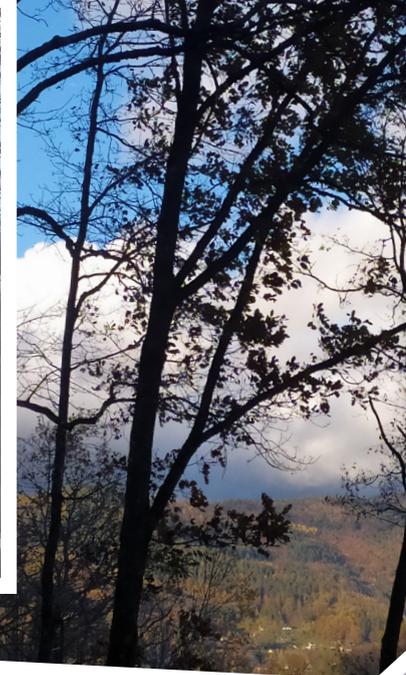
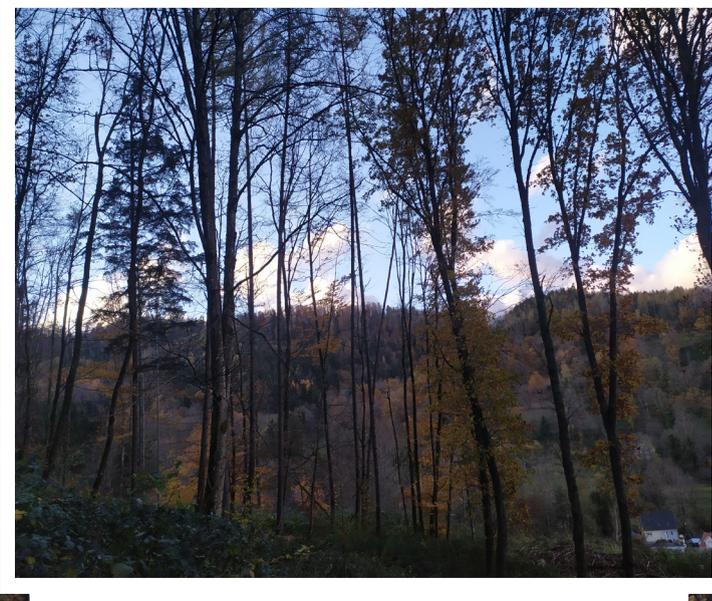
Nous remercions aussi l'entreprise ELSASS TOITURE de Saint-Amarin qui a participé gracieusement aux cotés de nos bénévoles et a facilité l'achat des matériaux. Nous tenons à leur exprimer à tous notre reconnaissance pour leur volonté, leur don de soi et leur savoir faire mais aussi pour leur formidable bonne humeur qui aura permis de faire perdurer et d'embellir ce lieu, cher aux habitants des 3 communes.

Il faut également préciser que grâce à cet effort collectif, le coût total de cette rénovation n'a été que de 1 500 €/HT au total, soit 500 €/HT par Commune. Cette somme semble presque dérisoire au regard du résultat, et prouve aujourd'hui que la solidarité et la volonté d'agir existent encore dans nos petites communes. Cela donne de l'espoir et de l'optimisme dans une société devenue aujourd'hui si individualiste et matérialiste, un bel exemple à suivre !

Le superbe nouvel abri a été inauguré le 18 novembre en présence de Messieurs les Maires de Moosch et Malmerspach, José SCHRUFFENEGGER et Eddie STUTZ, de Philippe REINSTETTEL, Adjoint à Mitzach, ainsi que la brigade verte, l'ONF, la presse locale et d'Elus des 3 Communes. La joie et la fierté étaient au rendez-vous pour découvrir et rendre hommage au splendide travail réalisé.

Encore un très grand BRAVO à tous ceux qui ont œuvré à cette rénovation et MERCI pour le formidable résultat, chaleureux et solide, à leur image.





FORÊT

Association forestière de la vallée de la Doller, de la Thur et environs : le maintien du dialogue, une priorité

Après une succession de records battus en termes de température et de sécheresse ces 5 dernières années, 2023 a constitué un répit pour les forêts alsaciennes. Malgré tout, la tendance générale est bien au dépérissement des forêts, comme le confirment les différents états des lieux et notamment le dernier rapport de l'IFN. Sans surprise, les essences les plus touchées sont le sapin et le hêtre, mais l'ensemble des essences présentent toutefois des signes de faiblesses.

Outre les pertes économiques importantes et la mise à mal des paysages, le phénomène de dépérissement va jusqu'à remettre en cause la politique de puits de carbone. En effet, l'intensité de ce dernier dépasse la production biologique annuelle de bois, ralentissant la captation de CO². Les défis en cours et à venir sont nombreux pour la forêt. Les sylviculteurs en sont avertis et changent progressivement leurs pratiques, mais cette prise de conscience doit également s'étendre à l'ensemble de la société.

En effet, aux yeux d'une part importante de celle-ci, la forêt est aujourd'hui devenue une sorte de « sanctuaire », que la moindre intervention, même lorsqu'elle lui est bénéfique, vient bouleverser. D'autre part, la forêt, devient un milieu « consommable » pour la pratique d'activités de loisirs toujours plus diverse et demandeuse d'espace naturel.

Le dialogue pragmatique forêt/société reste et doit rester la priorité pour rendre audible les besoins de ce milieu indispensable à tous, tant ses services sont nombreux.

Ainsi, cette année 2023 a été riche de concertations et manifestations sur de nombreux sujets : anticipation des risques de feux de forêt, sensibilisation des écoliers au monde forestier, conférence sur l'avenir des forêts animé par des personnalités reconnues de la filière forêt bois, etc. [...]

Par chance pour l'Homme, la mémoire génétique des végétaux leur assure une grande adaptabilité. C'est grâce à elle qu'ils ont pu traverser les bouleversements climatiques de ces derniers millions d'années et c'est peut-être elle qui permettra la résilience des massifs forestiers.

Toutefois, au vu de la vitesse du changement climatique, il sera indispensable que la société dans son ensemble œuvre de concert pour assurer leur pérennité.

*Jacques ADAM,
Président de l'association Forestière
de la Doller, Thur et environs*



Fédération des associations forestières locales : <http://www.forestiersdalsace.fr>

Une nouvelle garde-forestière

Suite au départ de M. SIMON, notre ancien garde forestier, c'est Manon BABEL, une jeune femme dynamique, qui a été nommée sur ce poste. Elle a pris ses fonctions en fin d'année 2023 et s'occupera du secteur de Malmerspach, Mitzach et Ranspach en apportant peut être un regard neuf sur notre massif, notre forêt et ses enjeux.

Une rencontre ce mois de janvier avec la Commission Communale pour la forêt aura permis d'accorder notre ligne de conduite : concentrer nos coupes sur les zones dépérissantes et ne pas surexploiter les ressources de notre forêt. Mais également, mener une réflexion sur le long terme pour préserver nos ressources et la biodiversité dans un climat qui change.



Nouveaux tarifs du bois de chauffage et des cartes de bois

Comme chaque début d'année, il convient de revoir le tarif du bois communal pour tenter de se rapprocher, petit à petit, du coût de revient de l'abattage qui ne cesse d'augmenter. Cette année encore, le Conseil Municipal a opté pour une hausse progressive pour ramener le tarif du bois de chauffage à :

210 € la corde (4 stères)

Il faut malheureusement s'attendre à ce que ce prix continue d'évoluer dans les prochaines années pour amoindrir le déficit de ce service. Aussi, afin de ne pas surexploiter notre forêt, la quantité de bois de chauffage disponible pour 2024 va être limitée à une corde par foyer et dans la limite du stock annuel disponible.

Pour la carte de bois, le tarif reste inchangé mais la durée de validité est ramenée à un an, soit :

15 €/an

ENVIRONNEMENT

Subvention, éclairage public

La Commune a engagé depuis plusieurs années un programme de rénovation de son parc d'éclairage public, à savoir un passage progressif en LED pour maîtriser l'impact des coûts énergétiques.

Cette année, nous avons l'opportunité, dans le cadre de la loi sur la transition et aux dispositifs sur les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), de remplacer la totalité de nos 126 têtes de luminaires courant 2024 avec une prise en charge complète.



HUMANITAIRE



Caritas
Alsace

Réseau
Secours Catholique

Cet été, devenez « famille de vacances »

CARITAS ALSACE EST À LA RECHERCHE DE FAMILLES VOLONTAIRES POUR ACCUEILLIR UN ENFANT CET ÉTÉ. TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, L'ASSOCIATION SUIT DES FAMILLES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ. CELLES-CI ONT RAREMENT LA POSSIBILITÉ DE PARTIR EN VACANCES, FAUTE DE MOYENS.

Caritas propose à leurs enfants de changer d'air dans des familles volontaires. Ces « familles de vacances » bénévoles accueillent un (ou deux) enfant(s), âgé(s) de 7 à 10 ans, pendant deux semaines en été.

Pas besoin d'organiser un programme compliqué : passer du temps avec l'enfant et partager son quotidien (jardinage, bricolage, jeux de société, balades dans la nature...) lui permettra de faire plein de découvertes et de passer d'excellentes vacances.

Accueillez un enfant en vacances, et offrez-lui des souvenirs inoubliables ! Les dates d'accueil pour l'été 2024 sont les suivantes (au choix) : du 9 au 23 juillet ou du 23 juillet au 2 août.

Plus d'informations auprès de Valeria par téléphone 06 23 08 69 75 ou par mail AFV@federationcaritasalsace.org

Nos équipes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer à notre différents projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Renseignements sur www.caritas-alsace.org

« Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% »

RECETTE

Courge Butternut rôtie façon Hasselback

de Caroline

INGRÉDIENTS :

UNE COURGE BUTTERNUT
(ENTIÈRE)

DE L'HUILE D'OLIVE

UN PEU DE ROMARIN

UNE POIGNÉE D'AMANDES, DE
NOIX OU DE NOIX DE PÉCAN

DU SIROP D'ÉRABLE

FACULTATIF

QUELQUES LARDONS ET/OU
MORCEAUX DE CHÈVRE FRAIS



Préchauffer votre four à 210° (ou 200° chaleur tournante).

Laver la courge et la couper en deux dans le sens de sa longueur puis vider ses graines. Inutile de l'éplucher ce qu'on veut c'est rotir la peau !

Placer vos demi-courges sur une plaque de cuisson, faces bombées vers le haut. Avec un couteau bien affuté, réaliser des tranches très fines (env.5mm) et bien régulières sans entailler jusqu'au bout, il faut laisser la demi-courge en une pièce de façon à ce que les tranches ne se séparent pas. ASTUCE : Pour plus de facilité, vous pouvez placer des baguettes chinoises des deux cotés de votre courge pour empêcher le couteau d'entailler les derniers millimètres.

Napper d'un bon filet d'huile d'olive, salez au moulin. Parsemer de romarin (ou mieux, enfilez des tronçons de branches dans les entailles)

Enfourner pour 40mn. Parsemer quelques amandes entières ou grossièrement coupées au couteau et remettre au four pour 10-20mn.

Pour encore plus de gourmandise, faire revenir quelques lardons à la poêle, couper des morceaux de fromage de chèvre frais et les disposer sur la courge cuite.

Verser un filet de sirop d'érable dessus, poivrer et servir chaud.

**Sans épluchage,
fondant et
tellement gourmand !**

Le don du sang

L'année 2023 avait bien démarré avec 88 donateurs en mars et 92 en mai à Moosch, mais en août à Geishouse plus que 38 donateurs ! Puis nous avons remonté un peu la pente avec 52 donateurs en octobre à Malmerspach et 66 en décembre à Moosch.

Certes nous sommes restés à l'équilibre par rapport à 2022 (336 contre 334 donateurs) mais nous avons connu des jours meilleurs avec plus de 530 donateurs par an.

LES DATES DES COLLECTES DE NOTRE GROUPEMENT POUR 2024

vendredi 8 mars à Moosch
vendredi 10 mai à Moosch
vendredi 9 août à Geishouse
lundi 28 octobre à Malmerspach
lundi 23 décembre à Moosch

**« Le sang est un produit périssable
avec une date limite de consommation de 42 jours »**

DÉCHETS VERTS

Rappel concernant les déchets verts

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS EST UNE COMPÉTENCE COMMUNALE DÉLÉGUÉE À LA CCVSA PAR TOUTES LES COMMUNES DU TERRITOIRE. LES DÉCHETS VERTS DE TOUS LES MÉNAGES SONT COLLECTÉS SUR DES PLATEFORMES INTECOMMUNALES.

La plus proche est celle de Saint-Amarin, ouverte du 1er mars au 15 novembre les mercredis de 10h00 à 11h45 et les samedis de 9h00 à 11h45.

Vous pouvez tout aussi bien accéder librement aux autres plateformes de déchets verts intercommunales ouvertes pour tous les particuliers du territoire.

Elles sont réparties sur les communes de Felling, Geishouse, Goldbach, Husseren-Wesserling, Kruth, Mitzach, Moosch, Oderen, Storckensohn, et Wildenstein. Le détail des périodes et horaires d'ouverture est disponible auprès de la CCVSA.



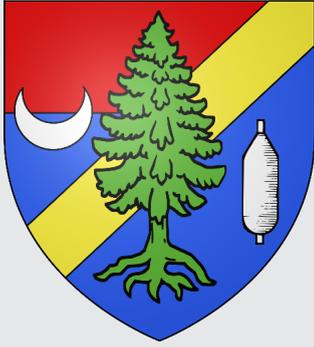
Toutefois, la municipalité tient à maintenir un service de proximité durant la belle saison et met à disposition, à partir du 12 avril, une benne communale pour la collecte des branchages, contenus des jardinières et petits déchets de jardinage devant la mairie les vendredis, durant les horaires de travail et sous la vigilance de notre ouvrier communal.

Pour les habitants qui ont de gros volumes de branchages, vous pouvez demander le dépôt de la benne à votre domicile, soit durant un week-end complet, soit en semaine (hors vendredi). **Nous sommes la seule commune du territoire à offrir ces services.**

et pour les encombrants ?

La déchetterie mobile est un service transitoire vers la création d'un pôle de recyclage, de réemploi et de réparation sur notre territoire qui est l'un des projets prioritaires de ce mandat. C'est un premier pas vers une méthode de collecte plus respectueuse de l'environnement qui permet de mieux maîtriser les coûts et de ne plus enterrer nos déchets. De nombreux habitants expriment le souhait d'une collecte le samedi.

Toutefois, il est impossible dans le cadre d'une collecte mobile, pour des raisons réglementaires et sécuritaires de stocker des bennes sur place en fin de journée. Cela signifie que les bennes doivent rejoindre leurs exutoires immédiatement or, ceux-ci sont inaccessibles le samedi après-midi. Dans l'attente d'un service plus pérenne et mieux adapté aux besoins du territoire, nous vous invitons à noter que la déchetterie mobile sera à nouveau accessible jusqu'à 19h à partir du 1er avril.



Le Conseil de Développement recrute de nouveaux membres pour 2024-2026

VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER DANS LA VIE LOCALE À TRAVERS UN LIEU DE DIALOGUE, DE CONCERTATION ET DE PROPOSITION CITOYENNE ? REJOIGNEZ LA NOUVELLE ÉQUIPE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS THUR DOLLER !

Ouvert à tous les habitants du Pays Thur Doller (à l'exception des élus des communautés de communes), le Conseil de développement a pour but de faire émerger une parole collective, sur des questions d'intérêt commun et ainsi contribuer à enrichir la décision politique.

Les membres bénévoles pourront travailler sur des thèmes proposés par ou sur tout sujet qui lui semble refléter une attente de la population.

Mairie de MALMERSPACH
15 rue des Écoles

03 89 82 62 35

mairie-malmerspach@orange.fr

 **levillagedemalmerspach**

Horaires d'ouverture au public

SECRÉTARIAT

lundi, mercredi
de 10h à 12h
et vendredi
de 16h à 18h

PERMANENCES DES ÉLUS

Eddie Stutz, Maire :
sur rendez-vous

Nedjete Bourass, Adjointe :
Cadre de vie, école et finances
vendredi de 17h à 18h

Philippe Diffor, Adjoint :
Animations, agriculture et chasse
mercredi de 10h à 11h

Raymond Guillaume, Adjoint :
Travaux et forêt
jeudi de 18h à 19h

Caroline Eckerlin Doppler, Adjointe :
Communication et urbanisme
mardi de 17h30 à 18h30

ou sur rendez-vous



RECHERCHE SES NOUVEAUX MEMBRES



Informations et inscription jusqu'au 01 mars 2024 au 03 89 35 70 96
ou sur www.pays-thur-doller.fr/le-conseil-de-developpement/

